

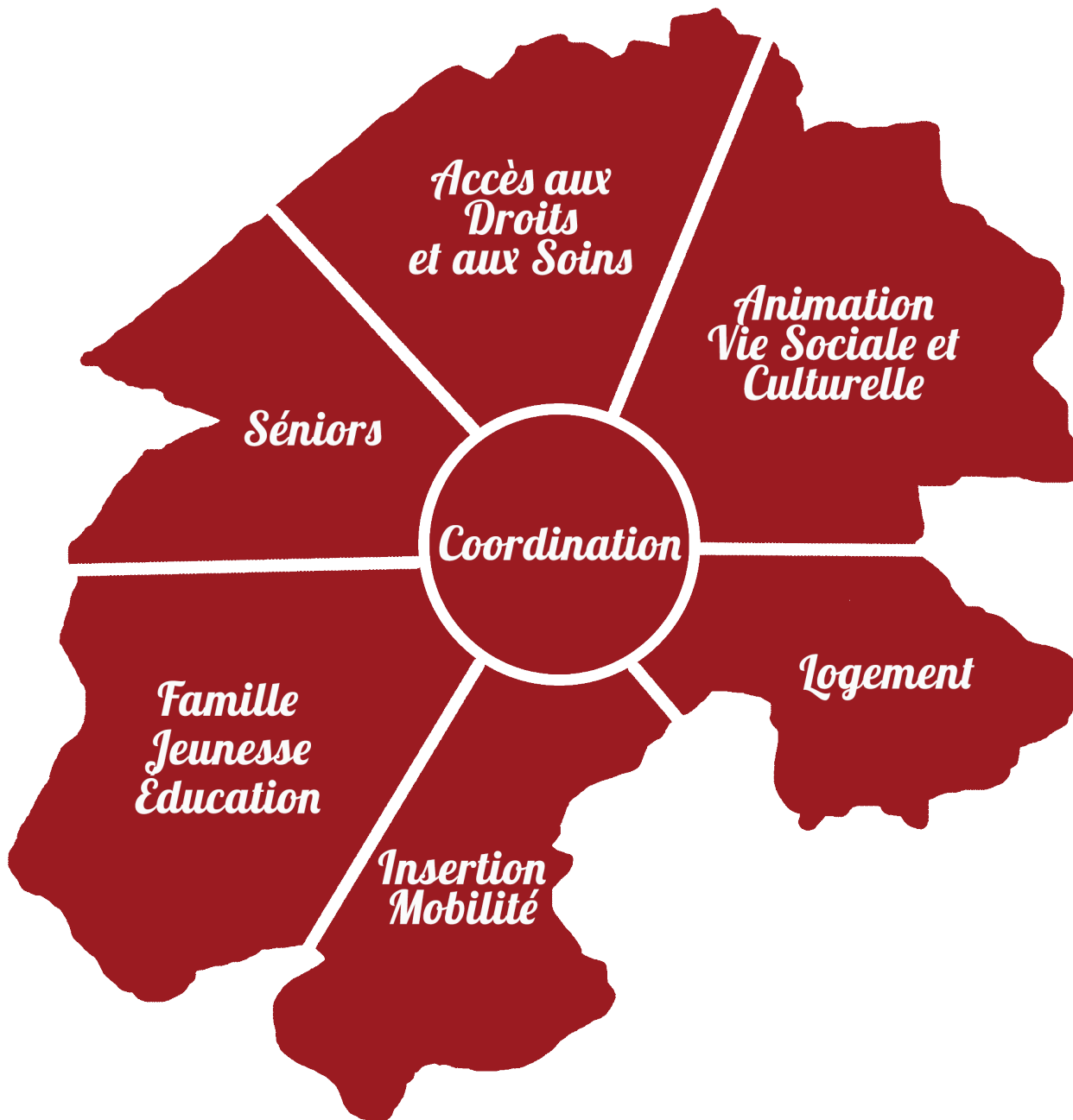


Communauté de Communes
du Grand Saint-Emilionnais

Cultiver l'exception !

JOURNAL N°2
PROJET DE SERVICES À LA POPULATION

PROJET DE SERVICES À LA POPULATION



L'avenir du Grand Saint-Emilionnais !



Communauté de Communes
du Grand Saint-Emilionnais

Cultiver l'exception !



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



LE PROJET DE SERVICES À LA POPULATION

C'est quoi ?

Un partenariat renforcé entre :

Le Grand
Saint-Emilionnais



L'Education
Nationale



La MSA



Les Acteurs
Locaux
et les Habitants



Le Département



La CAF



... qui permettra d'aboutir à :



une meilleure prise en compte de la réalité et de la diversité des besoins des familles en matière d'action sociale familiale.



une optimisation des ressources mobilisées dans la mise en oeuvre de projets sociaux de territoire.



une amélioration de la cohésion sociale



un renforcement de la cohérence des interventions de chacun en rendant plus visibles et plus lisibles la mise en oeuvre de démarches innovantes.

La Démarche Calendaire :



Le Diagnostic Territorial :

Une compilation d'études et de documents réalisés par la CDC et complétés par des interviews menées par la CAF et la MSA.

- ✓ L'offre d'accueil de la Petite Enfance par l'OGIAPE
- ✓ Le diagnostic Enfance Jeunesse
- ✓ Projet territorial au service des familles du Grand Saint-Emilionnais (étudiants de l'IFAID)
- ✓ L'analyse des besoins sociaux (ABS)
- ✓ Veille Territoriale de la CAF
- ✓ Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- ✓ Le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- ✓ L'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- ✓ Enquête de besoins auprès des Personnes Agées
- ✓ L'offre Culturelle sur le GSE

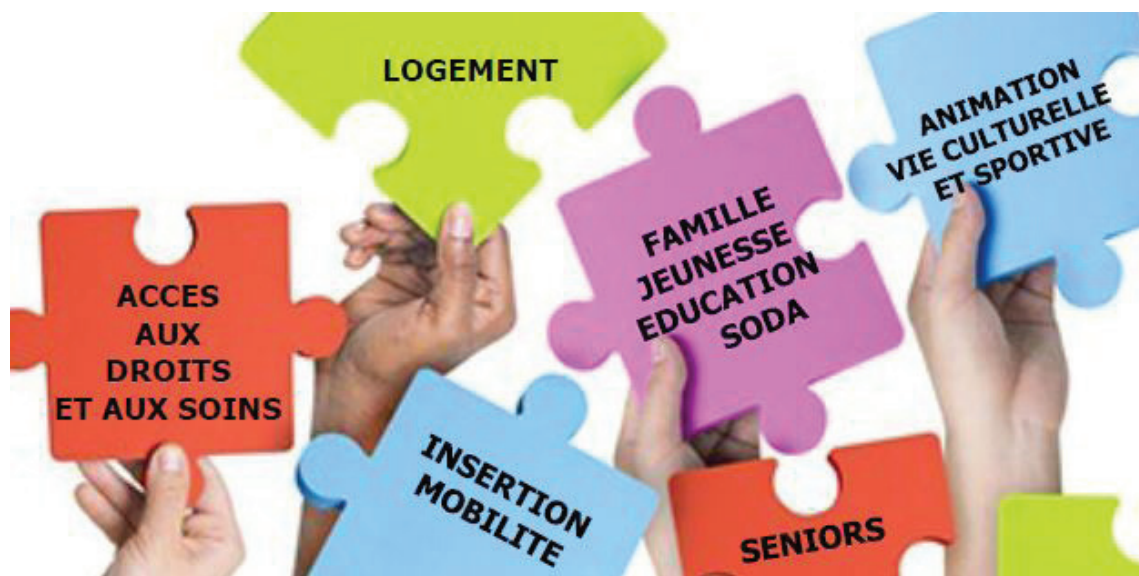
LE PROJET DE SERVICES À LA POPULATION

Les étapes.

Le LOGO :

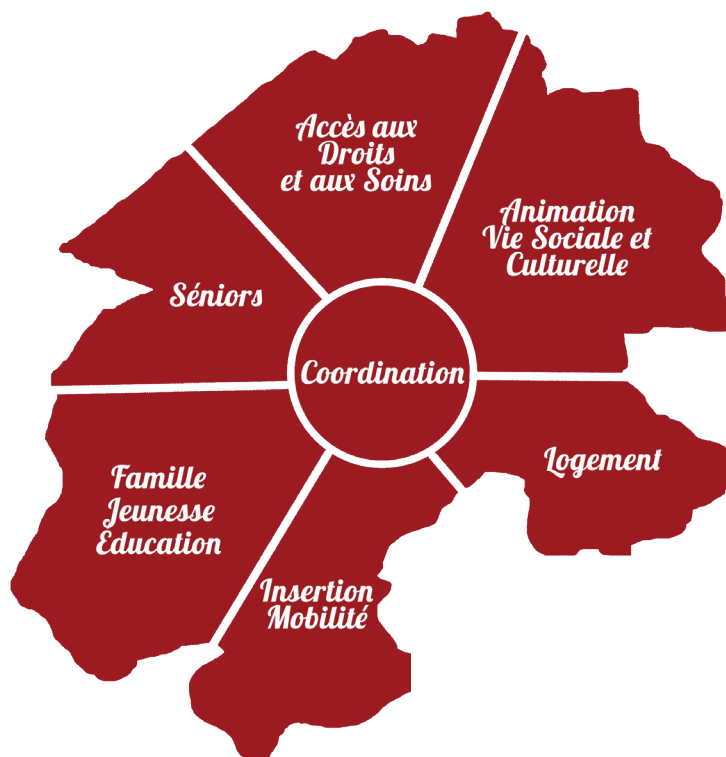
Pour que les personnes se repèrent par rapport au livret N°1, nous vous présentons l'ancien et le nouveau logo du Projet de Services à la Population matérialisé par la Convention Territoriale Globale.

L'ancien



Le nouveau

Le territoire est divisé en plusieurs thèmes qui déterminent les axes clés sur lesquels la Communauté de Communes souhaite mettre l'accent.



Les livrets d'information sont faits pour vous accompagner sur la durée dans votre contribution au Projet de Services à la Population, concrétisé par la Convention Territoriale Globale, avec la CAF et la MSA de la Gironde ; le département et l'Education Nationale sont partenaires.

LE PROJET DE SERVICES À LA POPULATION

Champs d'actions.

Projet de Services à la Population

PETITE
ENFANCE

ENFANCE

JEUNESSE

ANIMATION
VIE
LOCALE

Ces 4 champs d'actions caractérisent la volonté de la CdC d'accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants.

ACCÈS
AUX
DROITS

INSERTION
PROFESSIONNELLE

MOBILITÉ

SANTÉ

AMÉNAGEMENT
HABITAT

PERSONNES
ÂGÉES

Quels enjeux ?

- ✓ L'**action éducative** en mouvement, avec une attention particulière pour la Jeunesse et la Parentalité.
- ✓ L'**animation sociale** et culturelle au service de l'épanouissement, de la mixité, de la citoyenneté et du lien social.
- ✓ La présence et la qualité des **services publics** sur le territoire du Grand Saint-Emilionnais.
- ✓ L'amélioration de la **qualité de vie** et du **bien-être** des populations.
- ✓ Le **bien vieillir**.
- ✓ Une gouvernance transversale pour le **Projet de Services à la Population**.

LE PROJET DE SERVICES À LA POPULATION

Quelle gouvernance ?

La Convention Territoriale Globale a été signée le Mardi 9 Avril dernier à l'Espace Ausone de Montagne en présence de Monsieur Bernard LAURET, Président de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, Mme Françoise CHAZEAU, Présidente du Conseil d'Administration de la CAF de la Gironde, Monsieur Christophe DEMILLY, Directeur de la CAF de la Gironde et Monsieur BERGEON, administrateur de la MSA Gironde.

*3 Commissions intercommunales sont concernées
par le Projet de Services à la Population*

Enfance Jeunesse, présidée par Monsieur Guy Marty, Vice-Président
Action Sociale, présidée par Madame Catherine Buoro, Vice-Présidente
Culture, présidée par Monsieur Jean-Daniel Debart, Vice-Président

Les commissions de travail sont principalement composées des organismes intervenant dans le Projet de Services à la Population. Sous la présidence du Bernard Lauret, président de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, elles se regroupent afin de mener des réflexions sur les principaux axes stratégiques (développés dans les dernières pages), lors de comités de pilotage ou techniques.

Participent à cette démarche de travail :



Sont également consultés et sollicités pour une expertise particulière :



Contact direct :

Votre interlocutrice directe au sein de la Communauté de Communes pour toutes les questions concernant le Projet de Services à la Population est :

Virginie Duvignac (05 57 50 28 74 - ej@grand-st-emilionnais.org)

LE PROJET DE SERVICES À LA POPULATION

Axes stratégiques et pistes d'actions

Renforcer le partenariat de l'Action Sociale pour partager, mobiliser et agir.

- ✓ Mieux identifier et rapprocher les services des populations en situation de précarité et favoriser leur inclusion sociale et numérique (*mise en place de « rendez-vous des droits » itinérants/ recrutement de travailleurs sociaux en régie*)
- ✓ Offrir des conditions attractives aux professionnels de santé pour leur installation sur le territoire (*création de maison(s) de santé*)
- ✓ Accompagner les populations sédentaires à accéder à un environnement favorable pour leur santé et leur bien être (*maintien et développement des Sén'actions et SODA DAYS*)
- ✓ Développer des nouvelles solutions de mobilité pour se déplacer dans et en dehors de la CDC (*développement du transport de proximité*)
- ✓ Consolider et développer l'offre d'accompagnement pour l'insertion professionnelle. Créer des partenariats entre le privé et le public (*organisation de permanences d'acteurs de l'insertion par l'économique, partenariat avec Pôle Emploi*)

Mettre en oeuvre le nouveau Projet Educatif du Grand Saint-Emilionnais, dans un premier temps jusqu'en 2022.

- ✓ Accompagner les modes d'accueil 0-3 ans (*matinée d'animation collective supplémentaire sur le Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s*)
- ✓ Accompagner les modes d'accueil 3-17 ans (*évolution de la méthode de calcul au taux d'effort - du revenu annuel au Quotient Familial*)
- ✓ Structurer une politique jeunesse (*élaboration d'une politique jeunesse transversale*)
- ✓ Soutenir les parents dans leur fonction éducative (*poursuivre l'accompagnement du collectif de parents - PEPSE*)
- ✓ Accompagner la Coordination du nouveau Projet Educatif (*vers une gouvernance partagée du projet éducatif*)

Anticiper le vieillissement de la population.

- ✓ Lutter contre l'isolement des personnes âgées (*accompagner l'aide à domicile, organisation d'actions collectives en partenariat*)
- ✓ Favoriser le bien vieillir et l'autonomie (*animation et coordination du projet "séniors" en collaboration avec les partenaires locaux et extérieurs au territoire*)
- ✓ Soutenir les aidants dans leur pratique citoyenne (*proposer des temps de répit pour les aidants, en lien avec la création de la résidence séniors sur la commune des Artigues de Lussac*)

Proposer davantage de quantité et de qualité dans l'offre de logements.

- ✓ Diversifier l'offre de logements et mettre en place des outils de maîtrise foncière (*OPAH*)
- ✓ Développer les solutions de maintien à domicile ou d'hébergements médicalisés (*création d'une résidence séniors*)
- ✓ Favoriser la réhabilitation des logements vacants et mise en place d'outils de maîtrise foncière (*Opération de Restauration Immobilière*)
- ✓ Favoriser la réhabilitation de logements et lutte contre la précarité énergétique (*OPAH*)

Construire une politique d'animation de la vie locale partagée avec les habitants et les associations.

- ✓ Définir le rôle de la CDC dans le soutien aux initiatives associatives citoyennes (*coopération entre communes, CDC et associations locales*)
- ✓ Communiquer et mobiliser sur les animations de la vie locale (*agenda culturel annuel et Festival Terre de Cultures*)
- ✓ Accompagner au développement de la dynamique existante et la pluralité des actions (*réflexion sur la création d'un espace de vie sociale / subventions aux associations en lien avec les compétences intercommunales*)

Instituer une coordination du Projet impulsée par un pilotage dynamique et transversal.

- ✓ Mise en oeuvre et suivi du Projet de Services à la Population (*coordination technique interface entre les élus, les habitants, les institutions et la société civile*)
- ✓ L'implication des habitants (*organisation d'une réunion de restitution publique pour rendre compte de l'avancée du projet + rendre compte aux conseils municipaux et conseils communautaires*)